

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration
Séance du lundi 03 avril 2023

Date de la convocation 28/03/2023
Nombre d'administrateurs : En exercice : 9 / Présents : 5 / Votants : 6

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Yorre, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. KUCHNA Joseph, Président :

Présents :

M. KUCHNA Joseph
M. MARCAUD Hugues

Mme MOUBAMBA Stéphanie
Mme BRUYERE Mireille

Mme SALGUES Marinette

Absent avant donné procuration :

M. LABONNE Gérard

Absents excusés :

Mme CONDON Michèle
Mme GAILLOT Nicole
M. DESCAMPS Guillaume

1- Accueil collectif de mineurs O² Bulle : convention d'objectifs et de moyens 2023 (annexe 1)

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°13/2022 instaurant une convention de partenariat entre le CCAS et certaines collectivités afin de répartir les charges financières inhérentes à la mise en œuvre d'actions en direction des enfants et adolescents, âgés de 3 à 17 ans, résidant dans les collectivités concernées ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** la convention actualisant la participation des communes partenaires pour l'année 2023 présentée en annexe 1;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Vote POUR à l'unanimité

Fait à Saint-Yorre, le 07 avril 2023,

Le Président,

Joseph KUCHNA



La Secrétaire de séance,

Mireille BRUYERE

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2023

Application agréée F-legalite.com